



Le 9 avril : grève interprofessionnelle !

La politique économique du gouvernement et de la commission européenne conduit à la précarité des salariés, des jeunes et des retraités.

Les centaines de milliards d'euros d'aides fiscales et sociales données chaque année au patronat fragilisent notre système de protection sociale et le service public.

Aucune contrepartie au maintien de l'emploi ou des salaires n'est exigée.

Le pacte de responsabilité mis en œuvre par le gouvernement c'est 50 milliards « d'économies » en 3 ans pris sur le service public, la sécurité sociale, les salaires, les retraites et les prestations sociales ! Et 41 milliards de cadeaux supplémentaires au patronat !

Ce n'est pas en augmentant la durée légale du travail et en dérèglementant le droit du travail que l'on combat le chômage.

Depuis 30 ans, les gouvernements exonèrent le patronat de cotisations sociales. Le résultat se traduit par un chômage de masse et une explosion du nombre de travailleurs pauvres.

C'est une politique d'austérité : elle amène à des catastrophes partout où elle a été mise en place (Grèce, Espagne, Portugal...).

Avec le projet de loi Macron, le gouvernement donne encore raison aux demandes du patronat qui n'est

jamais rassasié : dérèglementation des licenciements, banalisation du travail du dimanche, casse de la justice prud'homale, privatisation du secteur ferroviaire...

Le recours à l'article 49-3 est un déni de démocratie. C'est un aveu de faiblesse.



Les organisations syndicales CGT, FO, FSU condamnent le pacte de responsabilité et la loi Macron et demandent leur retrait.

Ce n'est pas le patronat qu'il faut aider...

Ce sont les revendications urgentes des salariés qu'il faut satisfaire :

- ⇒ **Augmenter les salaires.**
- ⇒ **L'emploi est une préoccupation majeure des salariés de notre pays.**

Le gouvernement doit en contrepartie des aides publiques aux entreprises privées :

Interdire les licenciements, bloquer les délocalisations, stopper les fermetures d'entreprises.

- ⇒ **Le retour à la retraite à 60 ans** à taux plein et l'abrogation des régressions opérées depuis 1993.
- ⇒ **Les services publics doivent être préservés et renforcés.** Ils sont garants de l'égalité des droits des citoyens et du développement économique sur tout le territoire. Le projet de réforme territoriale doit être retiré, la mise en concurrence des régions et des territoires, c'est l'inégalité renforcée !

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU appellent à la grève interprofessionnelle

LE JEUDI 9 AVRIL 2015
MANIFESTONS A 14h30 A BOURG-EN-BRESSE
Départ du Champ de foire